



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Indice A - modification pages 15 et 26

Comité syndical du 30 janvier 2026

SIVU AQUAVERT

1 chemin des cytises - 69340 FRANCHEVILLE

04 72 38 34 60 - contact@aquavert.fr



SOMMAIRE

I – Eléments de contexte

I.1 – Le SIVU et ses compétences

I.2 – Historique

II – Situation financière au 31/12/2025

II.1 – Section de fonctionnement

II.2 – Section d'investissement

II.3 – Résultats provisoires 2018-2025

III – Orientations budgétaires 2026

III.1 – Recettes de fonctionnement

III.2 – Dépenses de fonctionnement

III.3 – Recettes d'investissement

III.4 – Dépenses d'investissement

III.5 – Projet BP 2026

IV – Investissements pluriannuels

V – Structure et gestion de la dette

VI – Ressources humaines

I – Éléments de contexte

I.1 – Le SIVU et ses compétences

AQUAVERT est un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) regroupant cinq communes : LYON, TASSIN LA DEMI-LUNE, FRANCHEVILLE, CRAPONNE et ST-GENIS-LES-OLLIERES, il assure la gestion de l'espace aquatique AQUAVERT, du parc public à proximité et du parking réservé aux usagers de l'établissement.

Le fonctionnement du syndicat est très proche de celui d'une commune. A chaque élection municipale, les conseillers municipaux des communes membres du syndicat désignent trois représentants (deux titulaires et un suppléant) qui forment le comité syndical, véritable organe délibérant du SIVU. Les délégués syndicaux élisent en leur sein un président qui est l'organe exécutif du syndicat et un ou plusieurs vice-présidents qui pourront agir sur délégation du président. A l'instar d'un conseil municipal, le comité syndical prend, au cours de ses réunions, toutes les décisions de principe nécessaires au bon fonctionnement et au développement d'AQUAVERT. Il adopte notamment le budget mais décide aussi de tous les investissements et aménagements du parc, de la politique sportive et du projet d'établissement.

Présidente :	Mme Christine GARRIGOU, Tassin la Demi-Lune
1 ^{er} Vice-Président :	M. Serge VIGNON, St Genis les Ollières
2 ^{ème} Vice-Présidente :	Mme Julie NUBLAT-FAURE, Lyon

Concernant les installations :

- Le nouvel espace aquatique ouvert en octobre 2024 comprend :
 - o En intérieur : un bassin sportif 25 mètres 6 couloirs, un bassin ludique de 350 m², une pataugeoire et deux toboggans ;
 - o En extérieur : un splashpad, un solarium minéral, un espace vert ;
- Le nouveau parking, réservé aux usagers du site, comprend des stationnements voitures, bus et motos, un abri à vélos, un dépose-minute et sera prochainement équipé de bornes de recharge électrique. ;
- Le parc en accès libre dispose de bornes de course d'orientation, d'une aire de jeux pour enfants et de quelques tables de pique-nique.

Le centre aquatique accueille plusieurs types de publics :

- Le grand public : en nage libre ou activité encadrée (bébé nageurs, leçon de natation, aquasport, stage vacances).

- Les groupes :
 - o les scolaires des communes membres du SIVU : principalement les écoles primaires, mais aussi quelques collèges,
 - o des associations que ce soit pour une pratique santé (aquagym), apprentissage (leçons de natation) ou sportive (entraînement water-polo et triathlon),
 - o des centres de loisirs pendant les vacances scolaires,
 - o des établissements spécialisés (handicap physique ou mental).

I.2 – Historique

Ouvert en 1978, l'équipement « piscine & espace forme » présentait des désordres et dysfonctionnements techniques et fonctionnels. La surface de nage était devenue insuffisante au regard de l'évolution de la population du SIVU. Une opération de construction d'un nouveau centre aquatique a été approuvée en 2020.

Après plusieurs années de faisabilité, d'études et de travaux, ponctuées d'appels d'offres et de demandes de subventions, perturbées par la crise sanitaire et suite à 4 mois de fermeture... un nouvel établissement a ouvert ses portes le 21 octobre 2024. Les anciens bâtiments ont été démolis pour laisser place à un parking sécurisé accessible depuis le mois de mai 2025.

2024 a été une année de la transition avec l'exploitation de l'ancien site jusqu'en juin puis du nouveau centre à partir d'octobre.

L'année 2025 a été la première année d'exploitation complète du nouvel AQUAVERT. Des ajustements organisationnels ont dû être menés ainsi que des optimisations techniques et des adaptations aux besoins des usagers. Les estimations vont pouvoir être ajustées et/ou consolidées par ce retour d'expérience : fréquentations, consommations énergétiques, charges de personnel, etc.

Le présent rapport dresse le bilan financier de cette année 2025 et proposent des orientations pour l'année 2026. Après une phase d'investissements importants, un nouvel équilibre est à trouver pour assurer une gestion optimale de l'équipement, continuer à assurer la mission de service public, tout en restant attractif au niveau du territoire.

II – Situation financière au 31/12/2025

II.1 – Section de fonctionnement

Bilan provisoire 2025

DÉPENSES	BP + DM	total réalisé	% exécution
011 Charges à caractère général	1 089 200,00 €	1 017 051,45 €	93,38%
012 Charges de personnel	1 203 000,00 €	1 200 267,52 €	99,77%
023 Virement à la section d'investissement	102 800,00 €	0,00 €	0,00%
042 Opérations d'ordre entre sections	100 000,00 €	527 327,67 €	527,33%
65 Autres charges gestion courante	49 000,00 €	40 679,70 €	83,02%
66 Charges financières	120 000,00 €	100 920,33 €	84,10%
67 Charges exceptionnelles	10 000,00 €	0,00 €	0,00%
TOTAL	2 674 000,00 €	2 886 246,67 €	107,94%

RECETTES	BP + DM	total réalisé	% exécution
002 Excédent antérieur reporté	150 000,00 €	150 000,00 €	100,00%
013 Atténuations de charges	14 000,00 €	11 670,00 €	83,36%
70 Produits des services	954 000,00 €	1 177 585,62 €	123,44%
73 Impôts et taxes	1 550 000,00 €	1 543 875,00 €	99,60%
74 Dotations, subventions et participations	4 500,00 €	9 684,00 €	215,20%
75 Autres produits gestion courante	1 000,00 €	46 449,69 €	4 645%
77 Produits exceptionnels	500,00 €	462 644,28 €	92 529%
TOTAL	2 674 000,00 €	3 401 908,59 €	127,22%

Total résultat de fonctionnement provisoire : 515 661,92 €

Dont Résultat provisoire exercice 2025 : 365 661,92 €

Dont Excédent de fonctionnement 2024 : 150 000,00 €

Les chiffres bruts sont faussés par le jeu d'écriture de la cession des Herminères : 460 000 € en dépenses ligne 042 et 460 000 € en recette ligne 77. Si on enlève ces écritures comptables :

Fonctionnement réel	Budgété	Réalisé	Taux d'exécution
Dépenses	2 674 000 €	2 426 246,67 €	91 %
Recettes	2 674 000 €	2 941 908,89 €	110 %

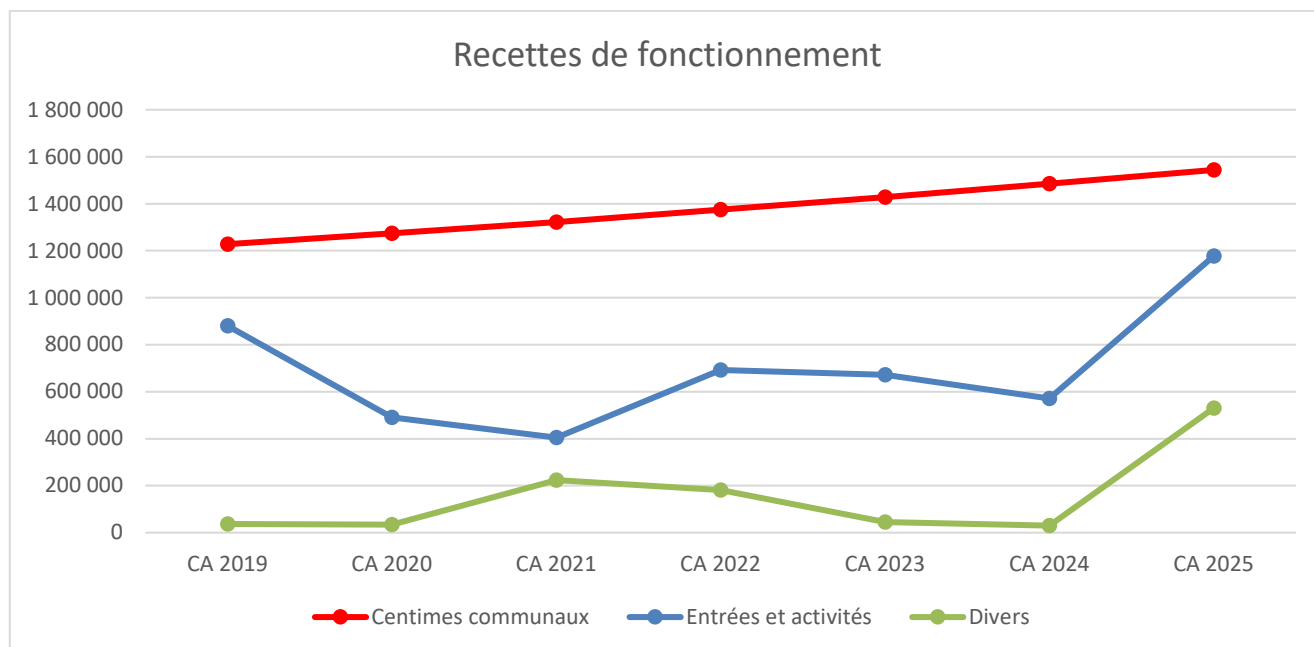
Le résultat 2025 est positif :

- maîtrise des charges en dépense
- recettes liées aux entrées et activités supérieures au prévisionnel

Analyse des recettes

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées par :

- les centimes communaux : **participation fiscalisée des communes**
- les produits des services : **entrées et activités**



Les centimes communaux ont augmenté chaque année de 4% sur décision du comité syndical, jusqu'en 2025, pour le financement du nouveau centre aquatique.

Les produits des services se montent à 1 177 586 € pour un prévisionnel de 954 000 €, signe de l'excellent démarrage de l'établissement : activités leçon de natation et bébés nageurs complets. Voir détails dans le tableau des statistiques, page suivante.

Dans les divers, deux postes sont largement supérieurs aux prévisions :

Chapitre 75 : 46 449,69 € pour 1 000 €, il s'agit des remboursements de l'assurance suite aux dommages subis cette année : bris du portillon PMR en mars, effraction et vol en mai et détérioration du portail en juin

Chapitre 77 : 462 644,28 € pour 500 €, il s'agit d'un jeu d'écriture pour la vente des Hermines. Cette recette est compensée par une dépense équivalente au chapitre 042 et ne constitue donc pas une vraie rentrée d'argent.

Statistiques recettes liées aux activités 2019-2025

	2019	2022	2023	2024	2025
Piscine libre	248 507,40 €	256 688,50 €	207 032,00 €	194 185,00 €	685 028,00 €
Activités	173 440,50 €	201 081,00 €	176 922,00 €	134 641,00 €	172 526,00 €
Plateau muscu	134 504,00 €	48 531,50 €	21 313,50 €	0,00 €	0,00 €
Cours collectifs	201 864,50 €	160 478,40 €	131 060,00 €	136 667,00 €	217 144,00 €
Groupes	103 800,00 €	106 600,00 €	117 000,00 €	93 000,00 €	105 000,00 €
TOTAL	758 316,40 €	666 779,40 €	536 327,50 €	465 493,00 €	1 074 698,00 €

Le nombre de créneaux leçon de natation, aquasport et bébés nageurs a peu évolué, les recettes « activités » et « cours collectifs » non plus.

C'est sur la piscine en accès libre que les recettes ont fortement augmenté de part les fréquentations importantes et la ré-évaluation de la grille tarifaire.

Focus sur les entrées libre piscine

Année	2019	2022	2023	2024	2025
Fréquentation	71 522	73 365	56 031	35 452	114 542
dont hors été	48 719	42 742	41 965	0	68 734
dont été	22 803	30 623	14 066	42 690	46 212
Recettes	248 507,40 €	256 688,50 €	207 032,00 €	194 185,00 €	685 028,00 €
Prix d'entrée moyen	3,47 €	3,50 €	3,69 €	5,48 €	5,98 €

Les fréquentations piscine libre 2025 sont importantes mais peuvent s'expliquer par l'effet « nouveauté » de l'établissement, par la fermeture temporaire de la piscine de de Vaise ou encore par la bascule précoce en saison estivale (mi-juin contre début juillet pour beaucoup d'autres piscines).

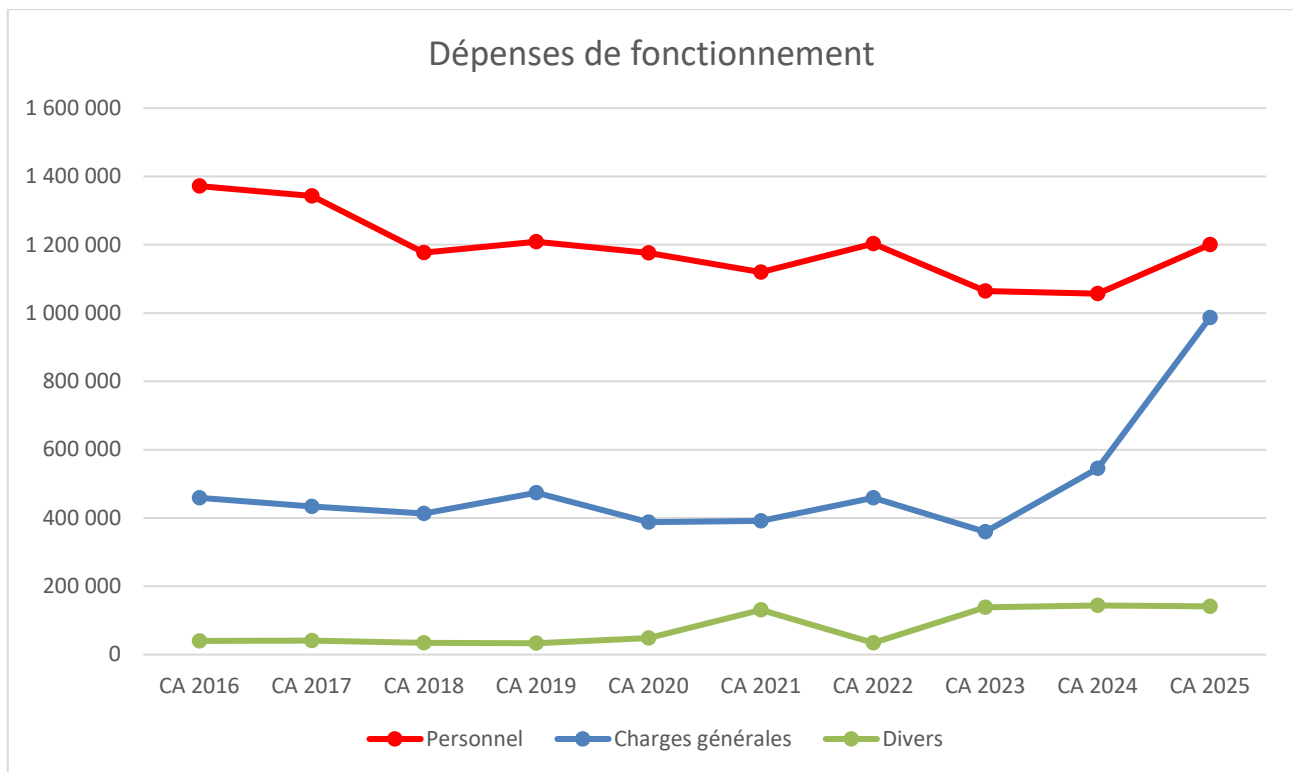
Afin de conforter ces recettes d'entrées, il va falloir :

- fidéliser nos usagers : améliorer l'accueil pour tenir compte des retours négatifs et des observations du public
- compenser la perte de public du à la réouverture de la piscine de Vaise
- continuer de proposer des nouveautés pour rester attractif

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées de :

- frais de personnel : rémunération des agents
- charges générales : consommation énergétique, contrats d'entretien et maintenance, consommables



Les charges de personnel sont en hausse, comme prévu : 1 200 267,52 € pour un prévisionnel de 1 203 000 €. Des adaptations d'organisation ont été nécessaires en cours d'année notamment sur le service hygiène afin d'assurer l'entretien des locaux et de garantir des conditions de qualité d'eau optimale : recrutement d'un agent en décembre et d'un responsable en septembre.

Le non-renouvellement du poste de comptable sur l'année entière dû à des difficultés de recrutement et la diminution de quotité sur les postes de chargé de clientèle et de chargée de communication à partir de septembre ont permis de rester dans le budget mais une augmentation de la masse salariale est à prévoir en 2026.

Au niveau des charges générales, les estimations étaient larges du fait de grosses incertitudes notamment sur la consommation énergétique du nouveau bâtiment et les produits de traitement d'eau. Finalement les dépenses se montent à 1 017 051,54 € pour un prévisionnel de 1 089 200,00€.

Elles pourront être mieux estimées pour 2026 suite à cette première année d'exploitation mais resteront bien plus importantes que pour l'ancien bâtiment.

II.2 – Section d'investissement

Bilan 2025

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		BP + DM	total réalisé % exécution
041	Opérations patrimoniales	2 300,00 €	2 292,75 € 99,68%
16	Remboursement d'emprunts	204 000,00 €	203 427,30 € 99,72%
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	648,00 € 12,96%
21	Immobilisations corporelles	135 000,00 €	58 148,82 € 43,07%
23	Immobilisations en cours	2 113 269,29 €	1 581 703,61 € 74,85%
TOTAL		2 459 569,29 €	1 846 220,48 € 75,06%
RECETTES		BP + DM	total réalisé % exécution
001	Solde d'exécution reporté	183 598,13 €	183 598,13 € 100,00%
024	Produits cessions d'immobilisations	460 000,00 €	0,00 € 0,00%
040	Opération d'ordre entre sections	100 000,00 €	527 327,67 € 527,33%
041	Opérations patrimoniales	2 300,00 €	2 292,75 € 99,68%
10	Dotations, Fonds divers, Réserve	1 465 870,16 €	1 465 870,16 € 100,00%
13	Subventions d'investissement	145 001,00 €	145 001,00 € 100,00%
TOTAL		2 459 569,29 €	2 324 092,46 € 94,49%

Total résultat d'investissement 2025 :	477 871,98 €
Dont Résultat exercice 2025 :	47 305,53 €
Dont report excédent d'investissement 2024 :	183 598,13 €
Dont report excédent fonctionnement 2024 :	246 968,32 €

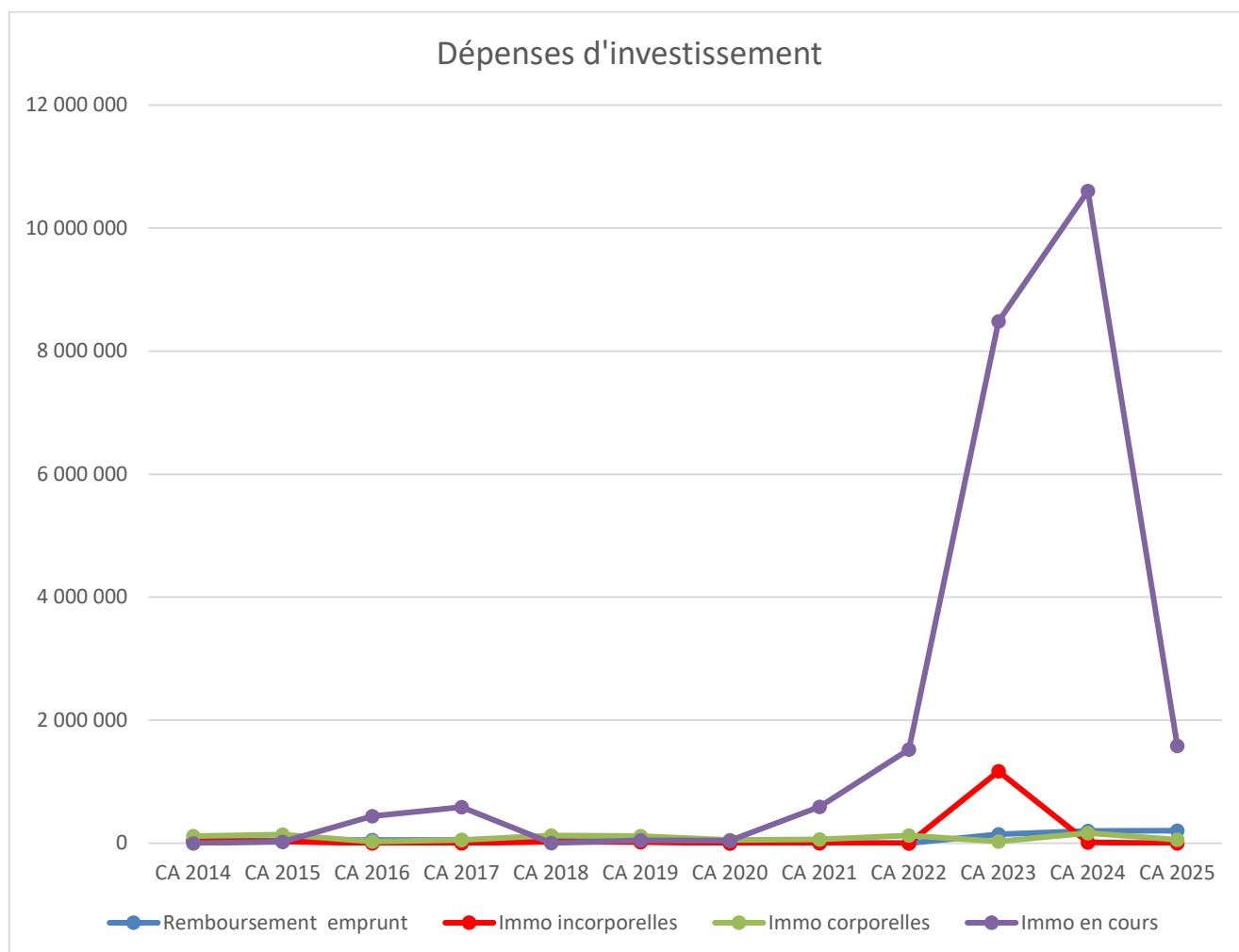
Recettes 2025

Aux recettes habituelles : FCTVA et amortissement, viennent s'ajouter :

- la subvention des communes au projet pour 145 001 €
- la cession des Hermières pour 460 000 €

A noter que le FCTVA étant versé à N+2, il a été très élevé en 2025 : 1 218 901,84 € du fait des fortes dépenses en 2023.

Dépenses 2025



Les dépenses d'investissement « Immo en cours » correspondent au projet de construction du nouveau centre aquatique avec une forte baisse des dépenses en 2025 : fin des travaux du parking.

2024 a été l'année avec la plus forte dépense : le FCTVA sera le plus élevé en 2026.

Dépenses 2025 – détails hors projet

Les dépenses d'investissements étaient estimées au BP à 40 000 €.

Finalement ces dépenses s'élèvent à 37 026,44 €.

	BP 2025	réalisés	
Travaux Bâtiment			
Petit travaux divers parc (élagage ou abattage arbre)	5 000,00 €	1 740,00 €	Elagage arbres du parc
Remplacement petit outillage du service technique	2 000,00 €	850,81 €	
Provisions pour pannes sur traitement d'eau, chauffage, contrôle d'accès bâtiment existant	0,00 €	1 027,31 €	Régularisation travaux 2023 sur ancien bâtiment
Adaptation technique du nouveau bâtiment	15 000,00 €	1 906,74 €	Achat vitrine affichage, sèche-linge, tablette signature dématérialisé des contrats clients
Complément aménagement de l'espace extérieur piscine (transats, table ping-pong, table et chaise restauration, etc.)	5 000,00 €	13 183,56 €	Achat transats, parasols, tables et chaises
TOTAL BATIMENT	27 000,00 €	18 708,42 €	
Activités sportives			
Matériel pédagogique scolaire		5 836,66 €	Achats lignes d'eau, fauteuil roulant PMR pour vestiaires
Matériel Aquasport		4 930,49 €	Achat vélos supplémentaires
Matériel bébés nageurs		0,00 €	
TOTAL ACTIVITÉS SPORTIVES	8 000,00 €	10 767,15 €	
Administratif			
Dématérialisation serveur et application	0,00 €	648,00 €	Adaptation site internet
Renouvellement régulier des équipements (PC, talkies-walkies, etc.)	3 000,00 €	6 902,87 €	Renouvellement PC et téléphone
Mobilier et équipement (micro-ondes, etc.)	2 000,00 €	0,00 €	Équipement du nouveau responsable technique
TOTAL ADMINISTRATIF	5 000,00 €	7 550,87 €	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS PROJET	40 000,00 €	37 026,44 €	

Dépenses 2025 – détails projet

2022 : notification du marché global de performance, études de conception

2023 : démarrage des travaux

2024 : réception bâtiment en octobre

2025 : fin des travaux d'aménagement du parking

Estimation des dépenses : 1 864 443,40 €

Dépenses réalisées : 1 714 367,25 € soit 92 % du prévisionnel

dont 1 603 474 € en investissement

dont 110 893,25 € en fonctionnement

	Tiers	Objet	Prévisions BP 2025 Montant TTC	Réalisé Montant TTC
Dépenses	Multiples	Etudes préalables complémentaires	14,00 €	4 029,60 €
	DAUMIN	AMO juridique	2 496,00 €	1 104,00 €
	SYMBIEAU TECH	AMO lots techniques	35 000,00 €	36 678,55 €
	Multiples	Frais de publication et dématérialisation	2,00 €	0,00 €
	Multiples	Provisions diverses : huissiers, ESSP, etc.	39 478,00 €	0,00 €
	Multiples	MGP	1 608 281,00 €	1 587 228,32 €
	VERITAS	CT	13 443,60 €	12 460,63 €
	APAVE	C SPS	4 717,20 €	2 070,00 €
	Concessionnaires	Raccordements réseaux	18 295,00 €	5 721,71 €
	Multiples	Mobilier	15 932,00 €	11 391,09 €
	Multiples	Frais annexes	126 784,60 €	36 145,04 €
	Métropole de Lyon	Travaux voirie	0,00 €	17 538,31 €
	TOTAL DÉPENSES 2025		1 864 443,40 €	1 714 367,25 €

Les dépenses projet sont inférieures au prévisionnel du fait de taux de révisions des marchés inférieurs à ceux estimés et de provisions pour frais annexes non mobilisées.

II.3 – Résultats provisoires 2018–2025

Fonctionnement					
année N	recettes	dépenses	résultat	report N-1	total (capacité de financement)
2018	1 922 980,24 €	1 755 918,54 €	167 061,70 €	70 000,00 €	237 061,70 €
2019	2 150 162,87 €	1 840 459,72 €	309 703,15 €	100 000,00 €	409 703,15 €
2020	1 800 153,34 €	1 732 312,25 €	67 841,09 €	409 703,15 €	477 544,24 €
2021	1 950 255,21 €	1 752 975,02 €	197 280,19 €	477 544,24 €	674 824,43 €
2022	2 238 245,04 €	1 776 207,40 €	462 038,39 €	400 000,00 €	862 038,39 €
2023	9 247 906,484 €	8 683 452,11 €	464 454,73 €	100 000,00 €	564 454,73 €
2024	2 086 556,20 €	1 819 337,36 €	267 218,84 €	150 000,00 €	417 218,84 €
2025	3 251 908,59 €	2 856 246,67 €	395 661,92 €	150 000,00 €	545 661,92 €

Investissement						
année N	recettes	dépenses	résultat N	report N-1 investissement	report N-1 fonctionnement	solde d'exécution
2018	208 789,64 €	207 409,64 €	1 380,00 €	319 213,67 €	482 270,47 €	802 864,14 €
2019	230 508,33 €	243 817,17 €	-13 308,84 €	802 864,14 €	137 061,70 €	926 617,00 €
2020	143 332,84 €	93 293,45 €	50 039,39 €	926 617,00 €	0,00 €	976 656,39 €
2021	678 496,27 €	644 007,77 €	34 488,50 €	976 656,39 €	0,00 €	1 011 144,89 €
2022	7 390 277,15 €	2 225 072,82 €	5 165 204,33 €	1 011 144,89 €	274 824,43 €	6 451 173,65 €
2023	10 880 865,11 €	9 922 176,93 €	958 688,18 €	6 491 055,41 €	760 611,29 €	8 210 354,88 €
2024	2 723 153,87 €	11 178 124,72 €	-8 454 970,85 €	8 210 354,88 €	428 214,10 €	183 598,13 €
2025	1 893 526,01 €	1 846 220,48 €	47 305,53 €	183 598,13 €	246 968,32 €	477 871,98 €

L'excédent de fonctionnement de 545 661,92 € peut être ventilé au BP 2026 sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

III – Orientations budgétaires 2026

Le budget 2026 devra intégrer :

- les adaptations d'organisation impactant les dépenses de personnel
- la fiabilisation des recettes d'activités et des dépenses de charges
- le financement du solde du projet
- les éventuels investissements pour confirmer l'attractivité du site

III.1 – Recettes de fonctionnement

Fiscalisation des centimes syndicaux

Après plusieurs années avec augmentation de 4 % pour anticiper sur le fonctionnement du nouvel établissement et les futurs remboursements d'emprunt, il est prévu un retour à une augmentation régulière de 2 %.

Le montant prévisionnel appelé en 2026 serait réparti comme suit :

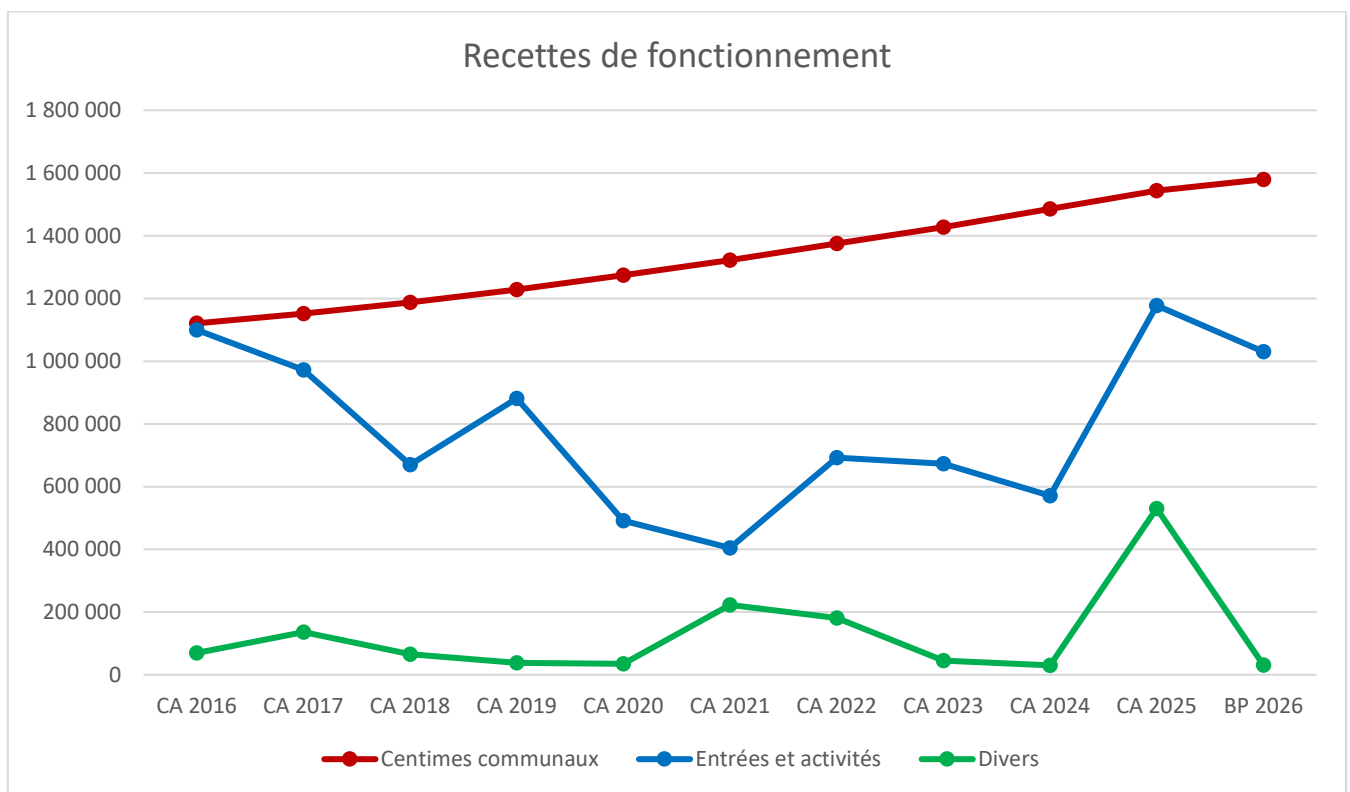
Participations communales	TOTAL	LYON 47,2 %	TASSIN 23 %	FRANCHEVILLE 14,31 %	CRAPONNE 10,67 %	ST GENIS 4,82 %
BP 2025	1 550 000 €	731 600 €	356 500 €	221 805 €	165 385 €	74 710 €
Prévisionnel 2026 (+ 2%)	1 580 000 €	745 760 €	363 400 €	226 100 €	168 585 €	76 155 €

Recettes liées aux activités et entrées

La projection 2026 a été actualisée suite à l'analyse des fréquentations 2025 mais également en tenant compte de la réouverture de la piscine de Vaise, de l'apaisement de « l'effet nouveauté » et d'éventuelles conditions météo défavorables l'été.

La projection du chiffre d'affaires ne correspond pas exactement avec le montant de la ligne 70 Produits des services car celui-ci intègre également les produits et charges constatées d'avance, ainsi que d'autres types de recettes : course d'orientation, redevance des distributeurs, location emprise pylône, etc.

Recettes de fonctionnement	CA 2019	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Prévisions 2026
Piscine hors été	248 507	256 689	207 032	194 185 jan à juin : 76 379 oct à déc : 117 806	370 299	258 500
Piscine été					314 729	297 000
Aquasports <i>y compris fitness 2019-2023</i>	346 072	214 726	154 426	136 667	217 144	196 851
Leçon de natation	173 441	201 081	176 922	134 640	125 332	117 228
Bébés nageurs et animations enfants					52 306	43 614
Associations, ACM et collèges +/- PCA	112 980	20 067	134 135	105 717	105 000	101 831
TOTAL	881 000	692 562	672 514	571 209	1 184 810	1 015 024



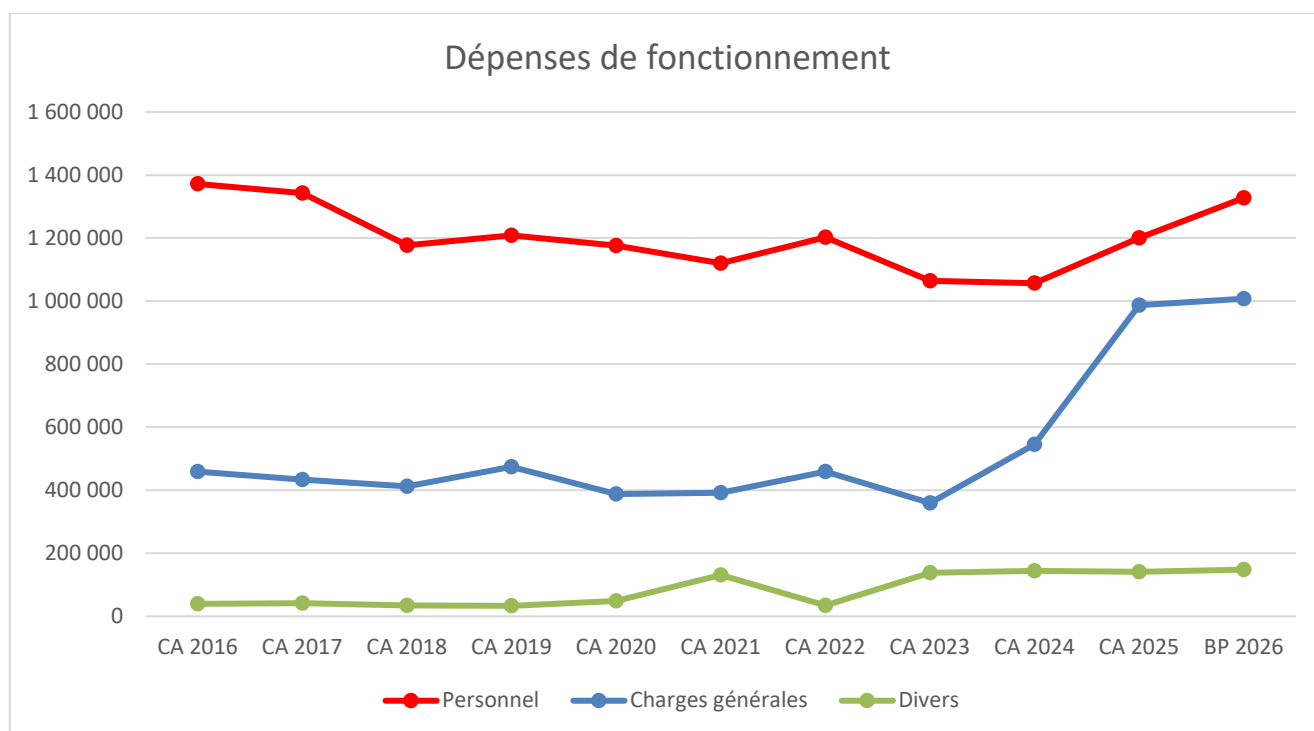
III.2 – Dépenses de fonctionnement

Augmentation des dépenses de personnel suite au changement d'organisation du service hygiène-maintenance.

Stabilisation des charges à caractère général

Le remboursement de l'emprunt génère toujours des charges financières.

Dépenses de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Prévisions 2026
011	Charges à caractère général	391 906	458 649	359 483	545 522	987 051	1 007 500
012	Charges de personnel	1 119 858	1 202 951	1 064 394	1 056 793	1 200 268	1 327 000
042	Opérations d'ordre entre section	110 001	93 009	7 104 276	93 547	527 328	190 000
65	Autres charges gestion courante	21 881	26 990	27 040	39 302	40 680	45 050
66	Charges financières	0	0	111 333	105 514	100 920	98 000
67	Charges exceptionnelles	109 330	7 010	176	0	0	5 000
TOTAL		1 773 650	1 788 609	8 669 702	1 839 588	2 856 247	2 672 550



III.3 – Recettes d'investissement

Prévisions pour 2026 :

FCTVA : 1 600 000 €

Opérations d'ordre entre section : 80 000 €

Solde subvention ANS : 40 000 €

Cession usufruit : 110 000 €

Report du solde section d'investissement 2025 : 477 871,98 €

Soit au total : **2 307 871,98 €** de disponible qui peuvent être complétés par un report de l'excédent de fonctionnement 2025 (jusqu'à 545 661,92 €)

III.4 – Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement prévues en 2026 se répartissent comme suit :

- remboursement d'emprunt (part capital) : 210 000 €
- solde du projet de construction du nouveau centre : 77 000 €
- petits travaux et achat de matériel divers : 23 000 €
- **éventuellement nouvelles immobilisations : programme à définir avec une disponibilité restante de l'ordre de 2 à 2,5 M€**

Proposition d'investissements pour 1 440 000 € maximum

Le but de ces investissements est de profiter des crédits disponibles pour renforcer l'attractivité de l'établissement à long terme :

Achat d'une structure aquatique gonflable

20 000 € à 40 000 €

Aménagement de la zone Sud de l'espace vert pelouse (en bas de talus)

300 000 € à 600 000 €

Aménagement du parc (aire de jeux, fitness, pique-nique, etc.)

100 000 € à 800 000 €

Achat d'une structure aquatique gonflable

Budget : 20 000 € à 40 000 € selon les modules choisis

Utilisation : vacances scolaires été comme hiver, prend 3 lignes d'eau du bassin sportif

Cible : enfants, ado, familles

Exemple lors de l'emprunt de la structure de Villeurbanne pour le week-end d'ouverture



Aménagement de la zone Sud de l'espace vert pelouse (en bas de talus)

Zone ombragée dans l'enceinte privative des espaces verts piscine.



Aujourd'hui non accessible car les talus sont trop pentus.



Possibilité d'aménager :

- une rampe pour l'accès PMR notamment les poussettes
- tables de pique-nique
- banquettes-transats
- jeux pour enfants sur le talus : tobogans, muret d'escalade
- jeux sur le plat : table de ping-pong, babyfoot





Budget : 300 000 € à 600 000 € selon la qualité et la quantité des installations

Utilisation : saison estivale

Cible : enfants, familles

Permettait de répondre à la demande d'ombre en été en attendant la pousse des arbres plantés en 2024.



Aménagement du parc

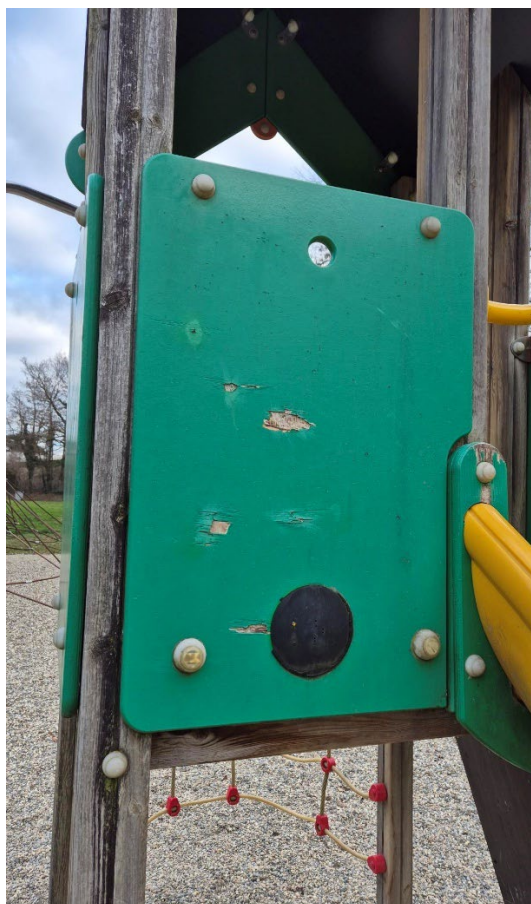
Plusieurs zones sont concernées : en entrée de site, au niveau de l'aire de jeux actuel, au fond du parc

En entrée de site, possibilité d'installer des tables de pique-nique



L'aire de jeux présente des dégradations avec risque d'échardes : observations de la part du bureau de contrôle sur les cabanes





Possibilité d'aménager :

- un accès piéton au parc par le chemin des Herminères
- aires de pique-nique
- aire de jeux pour enfants (en remplacement de celle existante)
- mini-tyrolienne
- zone sport
- zone jeux : table de ping-pong, babyfoot





Budget : 100 000 € à 800 000 € selon la qualité et la quantité des installations

Utilisation : toute saison

Cible : enfants, familles, jeunes

III.5 – Projet BP 2026

Sans aucun report de l'excédent de fonctionnement, les prévisions de recettes de fonctionnement 2 751 000 € sont supérieures aux prévisions de dépenses 2 672 550 €.

Sans aucun report de l'excédent de fonctionnement, les prévisions de recettes d'investissement sont supérieures de 2 M€ aux prévisions de dépenses.

Tout excédent de fonctionnement reporté en section d'investissement ne peut plus retourner en fonctionnement.

L'excédent de fonctionnement reporté en section de fonctionnement reste mobilisable pour de l'investissement l'année suivante, si elle est aussi excédentaire.

Attention quand le FCTVA retournera à la normale en 2028, il n'y aura plus de recettes d'investissement, il faudra assurer un minimum de report chaque année de la section de fonctionnement pour rembourser le capital restant dû.

Il est donc proposé de conserver l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement.

L'excédent de fonctionnement de 545 661,92 € est ventilé comme suit :

- Section de fonctionnement : 545 661,92 €
- Section d'investissement : 0,00 €

Les diverses hypothèses et propositions précédemment énoncées aboutissent à la maquette BP 2026 suivante.

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES		budgétisé 2025	réalisé 2025	% d'exécution	budgétisé 2026	variation BP2026 à BP2025
011	Charges à caractère général	1 089 200,00 €	987 051,45 €	91%	1 007 500,00 €	-7,5%
012	Charges de personnel	1 203 000,00 €	1 200 267,52 €	99,8%	1 327 000,00 €	10,3%
023	Virement à la section d'invest.	102 800,00 €	0,00 €	0%	624 111,92 €	507,1%
042	Opérations d'ordre entre section	100 000,00 €	527 327,67 €	527%	80 000,00 €	90,0%
65	Autres charges gestion courante	49 000,00 €	40 679,70 €	83%	45 050,00 €	-8,1%
66	Charges financières	120 000,00 €	100 920,33 €	84%	98 000,00 €	-18,3%
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	0,00 €	0%	5 000,00 €	-50,0%
TOTAL		2 674 000,00 €	2 856 246,67 €	107%	3 186 661,92 €	23,3%
RECETTES		budgétisé 2025	réalisé 2025	% d'exécution	budgétisé 2026	variation BP2026 à BP2025
002	Excédent antérieur reporté Fonc	150 000,00 €	150 000,00 €	100%	545 661,92 €	263,8%
013	Atténuations de charges	14 000,00 €	11 670,00 €	83%	12 000,00 €	-14,3%
70	Produits des services	954 000,00 €	1 177 585,62 €	123%	1 030 000,00 €	8,0%
73	Impôts et taxes	1 550 000,00 €	1 543 875,00 €	99,6%	1 580 000,00 €	1,9%
74	Dotations, subventions et participations	4 500,00 €	9 684,00 €	215%	8 000,00 €	77,8%
75	Autres produits gestion courante	1 000,00 €	46 449,69 €	4645%	10 500,00 €	950,0%
77	Produits exceptionnels	500,00 €	462 644,28 €	92 529%	500,00 €	22 000%
TOTAL		2 674 000,00 €	3 401 908,59 €	127%	3 186 661,92 €	23,3%

INVESTISSEMENT						
DEPENSES		budgétisé 2025	réalisé 2025	% d'exécution	budgétisé 2026	variation BP2026 à BP2025
040	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	-	0,00 €	-
041	Opérations patrimoniales	2 300,00 €	2 292,75 €	99,7%	500,00 €	-78,3%
16	Remboursement d'emprunts	204 000,00 €	203 427,30 €	99,7%	210 000,00 €	2,9%
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	648,00 €	13%	5 000,00 €	0,0%
21	Immobilisations corporelles	135 000,00 €	58 148,82 €	43%	2 671 983,90 €	1879,2%
23	Immobilisations en cours	2 113 269,29 €	1 581 703,61 €	75%	45 000,00 €	-97,9%
TOTAL		2 459 569,29 €	1 846 220,48 €	75%	2 932 483,90 €	19,2%
RECETTES		budgétisé 2025	réalisé 2025	% d'exécution	budgétisé 2026	variation BP2026 à BP2025
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	183 598,13 €	183 598,13 €	100%	477 871,98 €	160,3%
021	Virement de la section de fonct.	102 800,00 €	0,00 €	0%	624 111,92 €	507,1%
024	Produits de cession d'immo.	460 000,00 €	0,00 €	0%	110 000,00 €	-100,0%
040	Opérations d'ordre entre section	100 000,00 €	527 327,67 €	527%	80 000,00 €	90,0%
041	Opérations patrimoniales	2 300,00 €	2 292,75 €	99,7%	500,00 €	-78,3%
10	Dotations Fonds divers Réserves	1 465 870,16 €	1 465 870,16 €	100%	1 600 000,00 €	9,2%
13	Subventions d'investissement	145 001,00 €	145 001,00 €	100%	40 000,00 €	-72,4%
TOTAL		2 459 569,29 €	2 324 092,46 €	94%	2 932 483,90 €	19,2%

IV – Investissements pluriannuels

Les investissements pluriannuels concernent le projet de construction du nouveau centre aquatique.

Arrivé en fin d'opération, les dépenses totales sont estimées à 23 214 915 €.

Réalisé 23 137 785 € soit 99,7 %							Reste 0,3 %
2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
6 720 €	42 320 €	584 223 €	1 501 612 €	8 489 766 €	10 798 777 €	1 714 367 €	77 130 €
TOTAL = 23 214 915 €							

Bilan de financement TTC - Mise à jour janvier 2026			
Dépenses	en euros	Recettes	en euros
AMO, études préalables	301 786 €	FCTVA	3 500 000 €
Indemnités candidats non retenus	260 000 €	Emprunt SIVU	6 150 000 €
MGP - Conception et réalisation	16 701 909 €	Cession foncière des Herminères	460 000 €
Révision de prix du MGP C&R	1 296 899 €	Cession foncière Parking Tassin	7 000 000 €
MGP – Maintenance part investissement	83 385 €	Solde d'investissement SIVU	161 509 €
C SPS & contrôle technique	71 606 €	Subventions ADEME	293 406 €
Divers (mobilier, réseaux, voie publique)	258 887 €	Subvention Métropole	950 000 €
Assurance DO+CCRD	445 550 €	Subvention ANS	200 000 €
TVA	3 794 894 €	Subventions communales	4 500 000 €
TOTAL	23 214 915 €	TOTAL	23 214 915 €

V – Structure et gestion de la dette

L'emprunt contacté en mai 2017 avec la Caisse des Dépôts et Consignation pour le premier projet a été renégocié :

- Prolongation de la phase de préfinancement à 67 mois
- En contrepartie, mise en place de frais de portage

Le déblocage des fonds s'est fait en décembre 2022, avec une première échéance de remboursement au 1^{er} avril 2023.

Durée du prêt : 25 ans

Dernière échéance : 1^{er} janvier 2048

Taux d'intérêt : 1,79 %

Frais de portage : 0,3 % du capital restant dû

Remboursement en €	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capital	147 578	199 850	203 427	207 069	210 775	214 548	218 388	222 298
Intérêts	81 361	105 402	101 825	98 183	94 477	90 704	86 863	82 954
Frais de portage	13 727	17 783	17 180	16 565	15 940	15 303	14 655	13 996
TOTAL annuel	242 666	323 035	322 432	321 817	321 192	320 555	319 906	319 248

Cout total du crédit : 1 731 220,56 €, dont :

- intérêts : 1 481 298,00 €
- frais de portage : 249 922,56 €

A noter que les frais de portage n'ont jamais été réclamés par la banque et n'ont donc pas été versés depuis 2023 : 48 690,12 €.

VI – Ressources humaines

Conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est ici présenté la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs du syndicat.

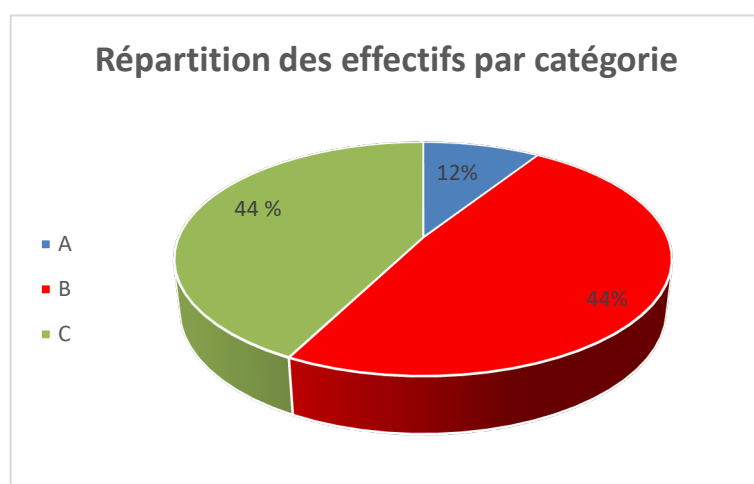
La structure des effectifs permanents

Au 1^{er} janvier 2026

Statut	H	F	Total général
Titulaires	7	3*	10
Contractuels	11	4	15
Total	18	7	25

À la suite d'un fort recrutement (3 MNS contractuels en fin 2024 et 2 agents entretien contractuels en fin 2025) ainsi qu'au 3 départs en retraite de titulaires en 2025, la collectivité emploie dorénavant 40% de titulaires et 60% de contractuels.

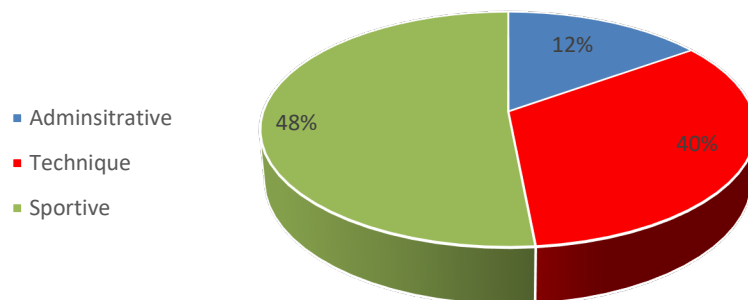
** Il est à noter qu'un agent titulaire est actuellement en disponibilité pour convenances personnelles.*



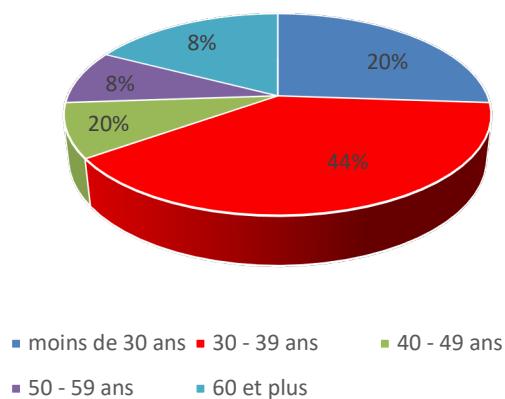
Au regard de la vocation du syndicat et de son activité, la répartition des effectifs est plutôt atypique avec une représentation identique de la catégorie B (44%) et de la catégorie C (44%).

On remarque une forte présence des filières sportive (48 %) et technique (40 %).

Représentation par filière



Représentation par âge



Suite aux départs et arrivées, l'effectif s'est naturellement rajeuni. La majorité des agents ont moins de 50 ans (84%).

Les moins de 40 ans sont majoritairement des contractuels.

Evolution de la structure des effectifs en 2026 et des dépenses de personnel :

La structure des effectifs permanents a été impactée par l'ouverture de la nouvelle piscine avec un besoin important en Maitres-Nageurs Sauveteurs (+ 3 MNS ETP) et par la réorganisation du service Hygiène en Septembre 2025. Il a été nécessaire de recruter un responsable de service et un 6^{ème} agent d'entretien pour garantir les conditions optimales d'hygiène.

2026 devrait être une année référence pour les futures dépenses de personnel. Les services MNS et Hygiène sont enfin au complet. Le service administratif est remanié avec des changements de quotité de travail pour les postes de chargé de relation clientèle (TNC 80%) et de communication (TNC 50%). Seul reste à pourvoir, faute de candidat, un poste de chargé de finances (TNC entre 50 et 80%).

Il est à noter que les difficultés de recrutement dans la FPT se généralisent dorénavant à tous les domaines. Nous rencontrons, à chaque fois, de réelles difficultés pour remplacer les postes vacants. Il est donc nécessaire de questionner nos organisations et nos besoins.

En parallèle, plusieurs mesures nationales auront ou continueront à avoir un impact sur 2026 : augmentation du smic, augmentation de la contribution CNRACL de 3% en 2026, maintien du 2/3 du remboursement de l'abonnement Transport...

Il est à noter, en interne, l'impact total en 2026 de 2 changements de grade (sur le poste de chef de bassin et d'un Maître-Nageur Sauveteur (ETAPS principal 1^{ère} et 2^{ème} classe) et du changement d'échelon de 3 agents.

Les charges de personnel représenteront donc 1 327 000 € pour 2026.

Les efforts et la volonté de maîtriser les charges de personnel continuent et seront liés à une politique de gestion des effectifs rigoureuse : juste définition des besoins qui se traduit par la création de postes à temps non complet et non plus systématiquement à temps complet, absence de remplacement systématique des agents absents, recherche de la polyvalence, actions visant à faire diminuer l'absentéisme, formations, ...

Avantages en nature

Logements de fonction : Actuellement, la collectivité ne dispose pas de logement de fonction.

Véhicules de fonction et de service : Le syndicat dispose uniquement d'un véhicule de service.

Chèques déjeuner : Ils sont attribués à tous les personnels excepté les agents recrutés pour occuper un emploi occasionnel ou saisonnier. Leur valeur faciale est, depuis 2022, de 7,50 € ; la prise en charge d'AQUAVERT correspond à 60% de leur coût soit 4,50 euros.

Cette mesure représente un coût pour la collectivité :

Année	Dépenses en TTC	Coût net pour le SIVU
2020	20 598	12 359
2021	21 384	12 830
2022	30 126	18 075
2023	30 382	18 229
2024	28 965	17 379
2025	29 295	17 577

Participation à la mutuelle santé et prévoyance :

Année	Participation	
	Mutuelle	Prévoyance
2020	1 846	1 125
2021	1 578	986
2022	1 322	826
2023	1 584	871
2024	1 596	858
2025	1 660	663

Depuis 2014, le SIVU adhère aux différentes conventions de participation du CDG 69 sur la garantie « Prévoyance - maintien de salaire ». Cela permet de participer efficacement à la protection sociale des agents (meilleures garanties, prise en compte du RI, baisse de la cotisation individuelle, ...).

En 2026, le SIVU a adhéré à la nouvelle convention de participation du CDG69 avec Collecteam. Les garanties proposées sont plus élevées et les agents mieux protégés. Cependant, cela engendre aussi une très forte augmentation des cotisations pour eux. Malgré une participation employeur revue à la hausse depuis janvier 2026, le coût de cette assurance a plus que doublé pour les agents.

Action sociale de la collectivité : La participation du Syndicat au comité d'œuvres sociales du Grand Lyon, en charge de l'action sociale à destination du personnel, est assez stable. Ceci représente un montant de 366 € par agent permanent en 2025.

Année	Participation
2020	10 453
2021	10 877
2022	10 581
2023	10 062
2024	10 846
2025	9 152